

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 16 octobre 2006

CP 06/10-23

LE COLLÈGE AU CINÉMA

Lors du vote de la DM1 de 1990, l'Assemblée Départementale a mis en place, en relation avec le Centre National du Cinéma et l'Inspection Académique, une nouvelle politique intitulée « Le Collège au Cinéma ». Ce projet a pour but d'inclure la fréquentation du cinéma dans le rythme scolaire et d'apprendre aux élèves la pratique cinématographique. Lors de la mise en place de cette politique, il a été décidé de prendre en charge, outre les billets d'entrée (2,30 € par élève), les frais de transport des collèges éloignés et tenus d'organiser leur transport jusqu'aux salles de cinéma.

En Tarn-et-Garonne, cette opération s'est déroulée durant toute l'année scolaire 2005-2006 au rythme de deux séances par trimestre (un film pour les élèves de 6ème et 5ème, un film pour les élèves de 4ème et 3ème).

L'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif de 2006, a décidé de reconduire cette politique.

Vous voudrez bien trouver, en annexe, la proposition d'attribution de subvention aux collèges ayant engagé des frais de transport pour l'année scolaire 2005-2006.

Dans l'hypothèse où cette proposition serait retenue, je vous précise que les dépenses afférentes seront imputées sur l'article 657373, sous-fonction 221 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe.....	8 000 €
B – Engagement à la présente commission.....	6 737 €
C – Reliquat.....	1 263 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

ANNEXE

LE COLLÈGE AU CINÉMA

Etablissement	Destination	Frais engagés par l'établissement	Proposition de subvention	Subvention accordée
<i>Collège Théodore Despeyrous</i> BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Cinéma CASTELSARRASIN Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME	656 €	656 €	
<i>Collège privé Saint-Joseph</i> BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Cinéma CASTELSARRASIN Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME	648 €	648 €	
<i>Collège Jean Lacaze</i> GRISOLLES	Cinéma VERDUN SUR GARONNE Films : Un enfant de Calabre La Forêt d'Emeraude Les 400 coups	712 €	712 €	

Etablissement	Destination	Frais engagés par l'établissement	Proposition de subvention	Subvention accordée
<i>Collège Jean-Jacques Rousseau</i> LABASTIDE ST PIERRE	Cinéma MONTAUBAN Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME Le Tombeau des Lucioles Les Temps Modernes Le Mystère de la Chambre jaune	1 660 €	1 660 €	
<i>Collège Antonin Perbosc</i> LAFRANCAISE	Cinéma MOISSAC Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME Le Tombeau des Lucioles Les Temps Modernes Le Mystère de la Chambre jaune	1 265 €	1 265 €	
<i>Collège du Pays de Serres</i> LAUZERTE	Cinéma MOISSAC Films : La Forêt d'Emeraude Le Tombeau des Lucioles	300 €	300 €	
<i>SEGPA INGRES</i> MONTAUBAN	Cinéma MONTAUBAN Films : Les 400 coups STAND BY ME Le Mystère de la Chambre jaune Les Temps Modernes	356 €	356 €	
<i>Collège Fragonard</i>	Cinéma CAUSSADE			

NEGREPELISSE CLT-03017	<u>Films :</u> La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME Le Tombeau des Lucioles Les Temps Modernes Le Mystère de la Chambre jaune	1 140 €	1 140 €	
TOTAL			6 737 €	

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 16 octobre 2006

CP 06/10-23

LE COLLÈGE AU CINÉMA

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération du Conseil Général du 18 juin 1990 décidant la mise en place, en relation avec le centre national du cinéma et l'inspection académique d'une nouvelle politique intitulée « le collège au cinéma », qui prend en charge, outre les billets d'entrée (2,30 € par élève), les frais de transport des collèges éloignés et tenus d'organiser leur transport jusqu'aux salles de cinéma,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde, dans le cadre de l'opération « le collège au cinéma », un volume global de subventions de 6 737 € au collèges ayant engagé des frais de transport pour l'année scolaire 2005-2006, tel que réparti dans l'annexe jointe ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657373, sous-fonction 221 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE

CP06/10-23an

LE COLLÈGE AU CINÉMA

Etablissement	Destination	Subvention attribuée
<i>Collège Théodore Despeyrous</i> BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Cinéma CASTELSARRASIN Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME	656 €
<i>Collège privé Saint-Joseph</i> BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Cinéma CASTELSARRASIN Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME	648 €
<i>Collège Jean Lacaze</i> GRISOLLES	Cinéma VERDUN SUR GARONNE Films : Un enfant de Calabre La Forêt d'Emeraude Les 400 coups	712 €
<i>Collège Jean-Jacques Rousseau</i> LABASTIDE ST PIERRE	Cinéma MONTAUBAN Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME Le Tombeau des Lucioles Les Temps Modernes Le Mystère de la Chambre jaune	1 660 €
<i>Collège Antonin Perbosc</i> LAFRANCAISE	Cinéma MOISSAC Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME Le Tombeau des Lucioles Les Temps Modernes Le Mystère de la Chambre jaune	1 265 €

Etablissement	Destination	Subvention attribuée
<i>Collège du Pays de Serres</i> LAUZERTE	Cinéma MOISSAC Films : La Forêt d'Emeraude Le Tombeau des Lucioles	300 €
<i>SEGPA INGRES</i> <i>MONTAUBAN</i>	Cinéma MONTAUBAN Films : Les 400 coups STAND BY ME Le Mystère de la Chambre jaune Les Temps Modernes	356 €
<i>Collège Fragonard</i> NEGREPELISSE	Cinéma CAUSSADE Films : La Forêt d'Emeraude Les 400 coups STAND BY ME Le Tombeau des Lucioles Les Temps Modernes Le Mystère de la Chambre jaune	1 140 €
TOTAL		6 737 €

Le Président,